

**Bac Pro Technicien Conseil Vente en Animalerie - Préparation aux épreuves E5 et E7****Financement**Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**EPLEFPA LIMOGES ND HTE  
VIENNE  
Annie DEMAY  
05.55.60.95.95  
cfppa.magnac-bellac@educagri.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarie(e)  
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**

Dossier

**Niveau d'entrée requis :**Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4  
européen)**Conditions d'accès :**

Non renseigné

**Prérequis pédagogiques :**

Non renseigné

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Non

**Objectif de la formation**

Faciliter l'obtention du droit à vendre, élever, présenter des animaux non domestiques et obtenir le Certificat de Capacité Animaux Non Domestiques

**Contenu et modalités d'organisation**

**Module 1 (84 h) : Connaissances scientifiques et technologies liées à l'animal, son milieu et l'environnement - acquérir et consolider les savoirs et les savoir-faire biologiques et écologiques nécessaires à la mise en oeuvre raisonnée des techniques animalières, dans le respect du bien être animal et de l'environnement. - acquérir et consolider les savoirs et savoir-faire en physique chimie nécessaires à la mise en oeuvre des techniques animalières. Module 2 (60 h) : Mettre en oeuvre les techniques commerciales pour optimiser son activité dans le rayon - Mettre en oeuvre la négociation commerciale - Animer le point de vente - Maîtriser le merchandising Module 3 (210 h) : Organiser, réaliser et contrôler les principales opérations techniques nécessaires à la réception, l'entretien, la préparation et la vente des animaux dans le respect du bien-être animal et de l'environnement - Approfondir les connaissances relatives aux espèces animales et végétales commercialisées - Prendre en charge les opérations d'approvisionnement, de réception, d'entretien et de suivi de rayon - Approfondir les connaissances sur les équipements, matériels, produits, accessoires et leur utilisation. Module 4 (28 h) : Acquérir les connaissances de base relatives au cadre réglementaire des établissements de vente en animalerie - Approfondir les connaissances relatives aux espèces animales et végétales commercialisées - Prendre en charge les opérations d'approvisionnement, de réception, d'entretien et de suivi de rayon - Approfondir les connaissances sur les équipements, matériels, produits, accessoires et leur utilisation.**

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné****Validation(s) Visée(s)****Bac pro technicien conseil vente en animalerie - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)****MON COMPTE FORMATION** Éligible au CPF**Et après ?**

Suite de parcours

**Non renseigné****Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00195574</b>	du 01/10/2020 au 30/06/2021	Bellac (87)	EPLEFPA LIMOGES ND HTE VIENNE		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	
<b>00295721</b>	du 10/10/2022 au 15/06/2023	Bellac (87)	EPLEFPA LIMOGES ND HTE VIENNE		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	
<b>00361624</b>	du 09/10/2023 au 14/06/2024	Bellac (87)	EPLEFPA LIMOGES ND HTE VIENNE		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	
<b>00609537</b>	du 15/10/2025 au 12/06/2026	Bellac (87)	EPLEFPA LIMOGES ND HTE VIENNE		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	